

L'ACIDIFICATION DES OCÉANS A AUGMENTÉ DE

26 % DEPUIS LA PÉRIODE PRÉINDUSTRIELLE

ELLE DEVRAIT AUGMENTER RAPIDEMENT DE 100 À 150 % D'ICI À 2100

L'AUGMENTATION DE L'ACIDITÉ DES OCÉANS EST UN PHÉNOMÈNE NÉGATIF, QUI A DES RÉPERCUSSIONS SUR LA CAPACITÉ DES OCÉANS À ABSORBER LE DIOXYDE DE CARBONE (CO₂) ET NUIT À LA VIE MARINE.

LA PROPORTION DE STOCKS DE POISSONS SE SITUANT À DES NIVEAUX BIOLOGIQUEMENT VIABLES

A DIMINUÉ DE

90 % (1974)



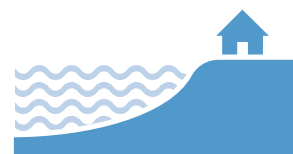
À

67 % (2015)



87 PAYS

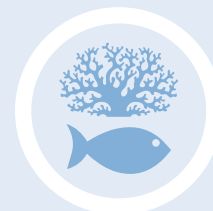
ONT SIGNÉ L'ACCORD RELATIF AUX MESURES DU RESSORT DE L'ÉTAT DU PORT PREMIER ACCORD INTERNATIONAL CONTRAIGNANT POUR COMBATTRE LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE



104 DES 220

RÉGIONS CÔTIÈRES ONT AMÉLIORÉ LA QUALITÉ DES EAUX DE LEUR LITTORAL (2012-2018)

17 % DES EAUX RELEVANT D'UNE JURIDICTION NATIONALE SONT COUVERTS PAR UNE AIRE PROTÉGÉE



PLUS DU **DOUBLE** QUE LE NIVEAU DE COUVERTURE EN 2010



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



La vie dépend des océans; ils sont le plus vaste écosystème de la planète, couvrant plus des deux tiers de la surface de la Terre, et fournissent un habitat à des millions d'espèces. Ils produisent près de la moitié de l'oxygène que nous respirons et agissent comme un régulateur du climat en absorbant la chaleur atmosphérique et plus du quart du CO_2 d'origine humaine. Cependant, des décennies de hausse d'émissions de CO_2 ont entraîné le réchauffement des océans et des modifications de leur composition chimique. Les effets nuisibles résultant de l'acidification des océans, des changements climatiques, dont l'élévation du niveau des mers, des événements climatiques extrêmes et de l'érosion des côtes exacerbent les menaces qui pèsent sur les ressources marines

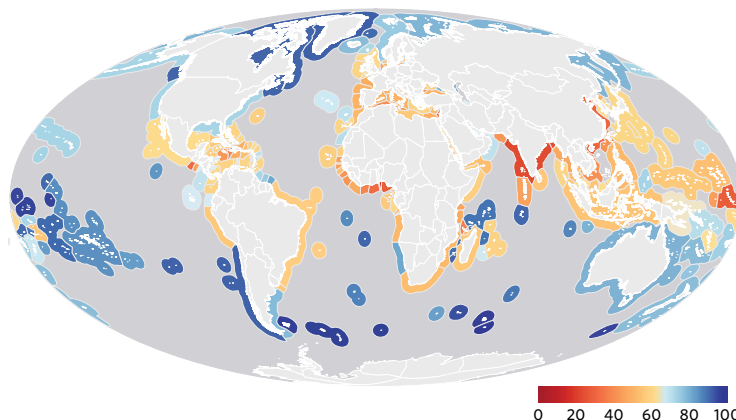
et côtières à cause de la surpêche, de la pollution et de la dégradation des habitats. Les aires protégées et les politiques et traités qui encouragent l'exploitation responsable des ressources marines sont critiques pour faire face à ces menaces.

La pollution d'origine tellurique et les débris marins menacent les habitats côtiers, mais il est possible d'améliorer la qualité de l'eau

Les zones côtières du monde sont affectées par la pollution d'origine tellurique, dont les écoulements des eaux usées et des nutriments, entraînant l'eutrophisation côtière, la dégradation de la qualité de l'eau et la détérioration des écosystèmes marins côtiers. L'analyse de l'indicateur de la qualité de l'eau, utilisé pour évaluer le degré de pollution des océans, indique que les problèmes liés à la qualité de l'eau sont généralisés, mais ils sont plus particulièrement graves dans quelques zones équatoriales, surtout dans certaines parties d'Asie, d'Afrique et d'Amérique centrale.

Presque tous les pays pourraient améliorer la qualité de leurs eaux côtières. L'analyse des tendances entre 2012 et 2018 montre que des changements positifs sont possibles : 104 régions côtières sur 220 ont amélioré la qualité des eaux de leur littoral durant cette période. Ces améliorations exigent des engagements politiques au niveau national pour développer l'accès au traitement des eaux usées et diminuer les écoulements de matières chimiques et de nutriments agricoles, ainsi que des engagements mondiaux pour réduire les déchets plastiques

Scores sur la qualité de l'eau de 220 régions côtières, évaluée sur une échelle de 0 (très polluée) à 100 (propre)

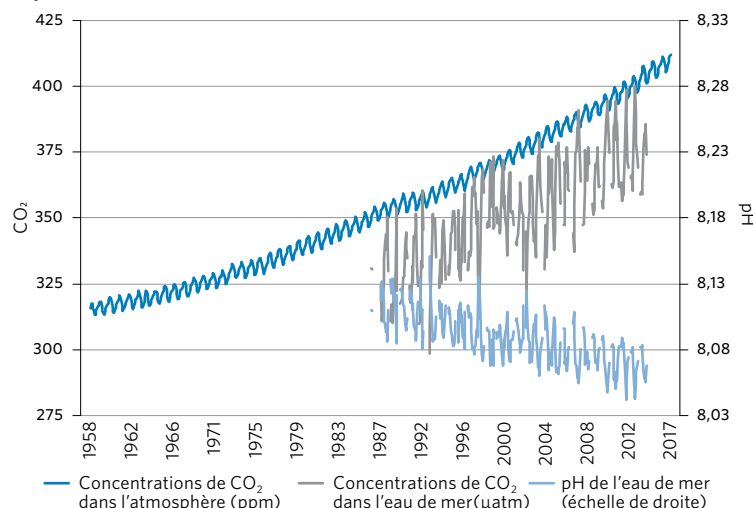


L'augmentation de l'acidification menace la vie marine et entrave le rôle des océans dans l'atténuation des changements climatiques

L'absorption du CO_2 atmosphérique par les océans modifie la composition chimique de l'eau de mer, altérant la chimie des carbonates et entraînant une diminution du potentiel hydrogène (pH) et de l'acidification des océans. Les observations du pH océanique sur les 30 dernières années ont montré une diminution du pH de la surface des océans de 0,1 unité, équivalant à une augmentation de 26 % de l'acidité par rapport à la période préindustrielle. Au rythme actuel des émissions de CO_2 , on prévoit une augmentation de l'acidité de 100 à 150 % d'ici à la fin du siècle.

L'acidification des océans menace les organismes ainsi que les services écosystémiques, y compris la sécurité alimentaire, en mettant en péril les pêcheries et l'aquaculture. Elle affecte aussi la protection des côtes en fragilisant les récifs coralliens qui protègent le littoral, les transports et le tourisme. À mesure que l'acidité des océans augmente, leur capacité à absorber le CO_2 atmosphérique diminue, entravant le rôle qu'ils jouent dans l'atténuation des changements climatiques. Des programmes d'observation et de mesure de l'acidification des océans sont nécessaires pour mieux comprendre ses conséquences, afin de prévoir, de modéliser et d'élaborer des stratégies d'atténuation et d'adaptation.

Concentrations de CO_2 dans l'atmosphère et dans l'eau de mer, et pH marin dans le Pacifique Nord, 1958-2017 [parties par million (ppm), micro-atmosphères (μatm) et pH]



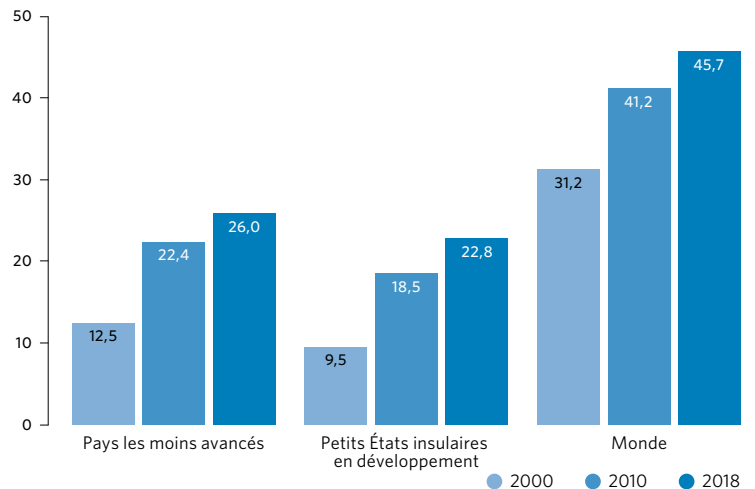
Note : Concentrations de CO_2 dans l'atmosphère mesuré à Mauna Loa, Hawaï. Concentrations de CO_2 dans l'eau de mer et pH mesurés à Station Aloha, Hawaï. Données par NOAA PMEL, Programme carbone, disponible sur www.pmel.noaa.gov/co2.

L'étendue des aires marines protégées a doublé depuis 2010, mais il faut faire davantage pour préserver les zones essentielles pour la biodiversité

Les aires protégées jouent un rôle critique dans le développement durable à condition d'être gérées de manière efficace et d'être situées dans des zones essentielles pour la biodiversité. En décembre 2018, 17 % des eaux relevant d'une juridiction nationale étaient protégées; ce qui représente une augmentation significative par rapport à 12 % en 2015, et plus du double du niveau de couverture en 2010. Le pourcentage moyen des zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes par une aire protégée a aussi augmenté, passant de 31,2 % en 2000 à 45,7 % en 2018.

En dépit de ces progrès, le taux de couverture des zones essentielles pour la biodiversité augmente lentement et, si les tendances actuelles se poursuivent, il va se stabiliser d'ici à 2030. Les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, sont en retard. Des efforts redoublés sont requis pour établir de nouvelles aires marines protégées et pour renforcer la gestion de celles qui existent.

Superficie moyenne des zones essentielles pour la biodiversité marine couvertes par une aire protégée, 2000, 2010 et 2018 (pourcentage)

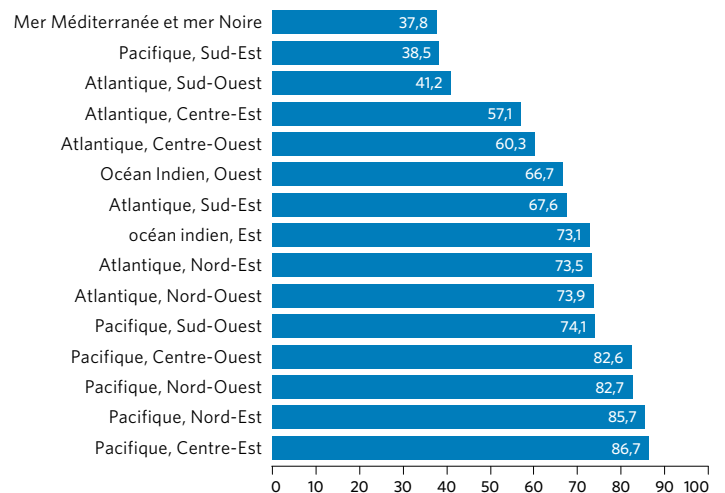


La diminution des stocks de poissons semble s'être stabilisée. Ces stocks ont maintenant besoin d'être reconstitués, en particulier dans les régions les plus appauvries

Afin de préserver la santé et la productivité de la pêche, les stocks de poissons doivent être maintenus à des niveaux biologiquement viables. La surpêche ne réduit pas seulement la production de nourriture, mais elle détériore aussi le fonctionnement des écosystèmes et réduit la biodiversité, ce qui a des effets négatifs pour l'économie et la société. Au niveau mondial, la proportion de stocks de poissons de mer se situant à des niveaux biologiquement viables est passée de 90 % en 1974 à 67 % en 2015. Cependant, cette tendance à la baisse semble s'être stabilisée depuis 2008, ce qui est encourageant.

En 2015, les régions de la mer Méditerranée et de la mer Noire avaient le plus faible pourcentage de stocks de poissons à des niveaux biologiquement viables (37,8 %), suivies de près par la région du Pacifique Sud-Est (38,5 %). En revanche, les régions du Pacifique Centre-Est, du Pacifique Nord-Est et du Pacifique Nord-Ouest avaient la proportion la plus élevée de stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables (au-dessus de 85 %). Des efforts plus soutenus sont nécessaires pour reconstituer les stocks surexploités, en particulier dans les régions les plus appauvries.

Proportion de stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables, par région marine, 2015 (pourcentage)



Les États ont pris des mesures importantes pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée reste l'une des plus sérieuses menaces pour les écosystèmes marins, sapant les efforts déployés pour gérer les pêches de façon durable et pour préserver la biodiversité marine. Le braconnage impitoyable des pêcheries entraîne souvent leur disparition, menaçant les moyens de subsistance et exacerbant la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Les pêcheries de petite taille dans les pays en développement sont particulièrement vulnérables. Les pays ont mis en place un ensemble d'instruments internationaux afin de combattre la pêche illicite au moyen d'un cadre mondial destiné à la gestion de la pêche. L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, premier accord international contraignant développé spécialement pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, est entré en vigueur en juin 2016. En mars 2019, il comptait 59 États parties et une organisation membre, l'Union européenne, représentant 28 États membres. La mise en œuvre de cet accord au niveau mondial, reposant sur un régime efficace de suivi, de contrôle et de surveillance, complété par des mesures d'accès aux marchés et commerciales, stimulera les efforts internationaux en vue de contrecarrer ce type de pêche.

La plupart des pays disposent de cadres d'action pour résoudre les besoins des pêches artisanales; la prochaine étape essentielle est leur mise en œuvre

Presque tous les pays ont des entreprises de pêche artisanale; elles représentent plus de la moitié de la production totale dans les pays en développement, aussi bien en termes de quantité que de valeur. Quelque 120 millions de travailleurs dans le monde, dont 97 % vivent dans des pays en développement, dépendent directement des chaînes de valeur de la pêche commerciale pour subsister. Les femmes constituent près de la moitié de cette main-d'œuvre. Malgré leur contribution essentielle à l'alimentation, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance locaux, de nombreuses entreprises de pêche artisanale restent marginalisées.

Pour aider les pêcheurs à accéder aux ressources productives, aux services et aux marchés, la plupart des pays ont développé des cadres institutionnels et réglementaires ciblés. De nombreux pays ont un niveau de mise en œuvre de ces cadres élevé, mais plus d'un cinquième des pays, en particulier en Océanie et en Asie centrale et Asie du Sud-Est, font état d'un niveau de mise en œuvre faible ou moyen.